

leur remise au gouvernement canadien. Ces relations de défense constituaient un élément important de la planification de l'avenir. On était sensible au fait que le Canada, coincé entre les États-Unis et l'U.R.S.S., demeurait vulnérable si les tensions devaient renaître entre ces deux pays. On admettait également que les relations étroites portant sur la défense du continent nord-américain, et qui avaient été établies au cours de la guerre, devaient se poursuivre, de même qu'il fallait garder intact cet instrument de coordination qu'était la Commission permanente canado-américaine de défense. On en vint également à la conclusion que, pour éviter toute limitation éventuelle de sa souveraineté, le Canada se devait d'assumer la responsabilité de la défense de son territoire.

Dans le cas d'autres relations bilatérales (Chapitre IX), les changements les plus notables semblaient se produire entre la France et l'U.R.S.S. Une fois la France libérée, le Canada cessa, pour des raisons de politique intérieure aussi bien qu'extérieure, de se préoccuper de la place de cette dernière sur l'échiquier international. Les documents portant sur les liens du Canada avec la France sont par conséquent plus rares que dans les précédents volumes traitant de la période des hostilités. Par suite de la défection d'Igor Gouzenko tout juste après la fin de la guerre, il devint évident que les relations avec l'U.R.S.S. seraient plus difficiles qu'elles ne l'avaient été depuis que le Canada avait décidé, en 1942, d'établir des relations diplomatiques avec ce pays. Cela signifiait clairement que les intérêts géopolitiques allaient bientôt avoir une influence réelle et déterminante sur les relations de défense avec les États-Unis. Le vent d'optimisme qui souffle dans le présent volume ne durerait guère plus que le temps de savourer la victoire.

On trouvera dans l'introduction au Volume 7 (pp. ix-xi) les grandes lignes qui nous ont guidés dans le choix des documents contenus dans le présent volume. Une explication des mécanismes et des principes de rédaction se trouve dans l'introduction au Volume 9 (p. xix). Là comme ici, une dague (†) indique que le document n'a pas été publié. Le document 1252 a été édité conformément à la Loi sur l'accès à l'information. Aucune autre restriction n'a touché les documents publiés dans le présent volume.

Il est fait mention, dans l'introduction aux Volumes 7 à 10, de certains ouvrages traitant des efforts de guerre et des relations extérieures du Canada au cours de cette période. Le lecteur aura également intérêt à consulter les comptes rendus de deux témoins de certains des événements relatés : A. F. W. Plumptre, *Three Decades of Decision: Canada and the World Monetary System, 1944-75*, Toronto, McClelland and Stewart, 1977; Escott Reid, *On Duty: A Canadian at the Making of the United Nations*, Toronto, McClelland and Stewart, 1983. La publication suivante traite également de la participation canadienne à la création des Nations Unies : Clyde Sanger, réd., *Les Canadiens et les Nations Unies*, Ottawa, ministère des Affaires extérieures, 1988. L'ouvrage suivant aborde la question des relations canado-américaines dans le Grand Nord : Shelagh D. Grant, *Sovereignty or Security? Government Policy in the Canadian North, 1936-1950*, Vancouver, University of British Columbia Press, 1988.

JOHN F. HILLIKER